



LES BALADINS DE SAINT BENOÎT
Club de randonnées pédestres
Association Loi 1901

**Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration
du 4 mars 2024 – Salle Val du Clain, St Benoît**

Présents : Brigitte Bénard, Marie-Claude Bodin, Jean-Paul Bozec, Christine Durepaire, Marlyse Griffier, Jean Lacoua, Jean-Claude Lagache, Michèle Lépine, Danielle Morin, Claude Puisais, Mohamed Taabni, Jean-Philippe Texier, Guy Trouvé, Liliane Zopf

Excusée : Ghislaine Puisais

Ordre du jour :

- Point sur le calendrier du 2^e trimestre
- Point sur les formations
- Balisage
- L'Audax du 17 mars
- Organisation de la journée du 24 juin au Bois de St Pierre (choix pour le repas, animation apéritif)
- Compte-rendu de l'AG du Comité
- Animation du 4 avril à St Benoît
- Randonnée sur Paris (accompagnement ambassadeurs le 3 avril) et animation le 4 avril à Tison
- Date du prochain C.A.
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 17h45

1. Point sur le calendrier du 2^e trimestre

Guy Trouvé constate beaucoup de trous dans le tableau ; Marlyse rajoute que c'est surtout en juin qu'il manque des animateurs.

Guy va donc envoyer une relance à tous les conducteurs, avec une réponse impérative avant le 24 mars.

Concernant la randonnée de 35 km à la journée, Guy souhaite le maintien de l'inscription préalable en ligne : le C.A. est d'accord.

Concernant les longues distances, le covoiturage est préconisé, mais toutefois Marie-Claude Bodin rapporte une nouvelle fois le souhait de certaines personnes de pouvoir indemniser le conducteur, et surtout la question de savoir « quoi donner ». Si on se fit à l'indemnisation fixée par les Impôts, on pourrait préconiser 0,32 € du kilomètre divisé par le nombre de personnes dans le véhicule, chauffeur compris. Ceci resterait une base de calcul sans toutefois constituer une obligation. Le C.A. est d'accord.

2. Point sur les formations

Pour l'instant, il n'y a que le stage « Balisage » qui est proposé les 3 et 4 juin au Bois de St Pierre. 4 personnes sont inscrites

3. Balisage

Prévu : PR 28 (St Savin) : il faudra 4 personnes

GR 655-364 de Givray à Iteuil : besoin de 20 personnes.

Un appel aux volontaires avec propositions de dates va donc être lancé : l'inscription se fera sur un tableau en ligne à compléter.

4. L'Audax du 17 mars

Il nous faudra 20 bénévoles pour la préparation des repas ; un appel sera lancé

Il est prévu pour tout le monde de se retrouver à 6h45 à la salle Coquema

5. Organisation de la journée du 24 juin au Bois de St Pierre (choix pour le repas, animation apéritif)

Location de la salle : la salle du Bois de St Pierre est réservée ; coût 324 €.

Apéritif : celui-ci sera organisé par les Baladins comme l'année dernière (Crémant, pains surprise, petits gâteaux apéro).

Repas : Guy confirme avoir réservé le traiteur *Le Panier Poitevin*.

Pour le menu, il est proposé :

Potée auvergnate (légumes, grosses saucisses, ½ jarret, saucissons, poitrine)

ou

Tajine de poulet aux amandes et citron avec semoule et poêlée de légumes

ou

Cassoulet maison et son manchon de canard confit avec salade verte

ou

Cochon de lait farci et son jus brun, mojettes et tomate confite

Assiette de fromages sur lit de salade

Délice framboise

ou

Tarte fine aux pommes

ou

Gourmand aux deux chocolats

Guy propose le tajine pour le plat. Après un rapide tour de table, tout le monde accepte ce choix.

Concernant le dessert, tout le monde est d'accord pour faire moitié Tarte aux pommes et moitié Gourmand aux deux chocolats.

Les Baladins s'occuperont des boissons ; concernant le café, on pensait au départ qu'on pourrait le servir puisqu'on a des percolateurs, mais Guy a demandé au traiteur de nous fournir des tasses. Donc, pour le café c'est à voir avec le traiteur.

Guy a demandé au traiteur de nous fournir la même quantité de verres pour l'apéritif.

Animation : Etant donné qu'en juin 2024 l'association fêtera ses 40 ans, il était envisagé éventuellement de faire venir une banda pour animer l'apéritif. Contact a été pris auprès d'une fanfare d'étudiants ; coût de la prestation 500 €, auxquels s'ajouterait la contribution à la SACEM...

Toutefois, se pose le problème du bruit : en effet si on peut faire l'animation à l'extérieur, cela ne posera pas de problème, mais en cas de mauvais temps, l'apéritif et l'animation devront se faire dans la salle. Difficile donc à concilier discussions et échanges entre les membres et musique pour l'ambiance.

Donc l'idée de faire venir une fanfare est abandonnée.

Cependant, pour marquer les 40 ans du club, il est suggéré d'offrir un ballotin de chocolats, ou pralines...avec l'inscription « Les Baladins 40 ans !! » sur le coffret, à chaque personne présente. L'idée séduit davantage. Christine se propose donc de contacter l'établissement *Chocolats Réauté*.

Coût : après un rapide calcul on arrive au résultat suivant :

Le prix du repas par personne est de 21,70 €. Si on ajoute les coûts des boissons, apéritif, location de la salle, ballotins de chocolats, et en considérant le même nombre de personnes que l'année dernière soit 170, on arrive à un budget de 5388,45 €.

On demanderait donc une participation de 15 € par adhérent et 20 € pour les conjoints ou invités non adhérents. Le reste serait supporté par le club. Le C.A. est d'accord.

Inscription : Celle-ci se fera en ligne sous forme de tableau Google Form, avec possibilité d'appeler Michèle en cas de difficulté pour remplir le tableau. Inscription un mois avant suite à la date de l'ouverture de celle-ci.

6. Compte-rendu de l'A.G. du Comité

Celle-ci avait lieu le 18 février à Châtellerault. Y participaient : Guy Trouvé, Liliane Zopf, Mohamed Taabni + Jean-Philippe Texier en tant que membre du Comité directeur du CDRP et Marie-Claude Bodin de la commission Sentiers.

Ce qu'il en est ressorti :

Il y a actuellement 2830 licenciés ; moyenne d'âge 72 ans. Nouvelle activité ; Pict'Aqua (Longe Côte).

Nicole Baty a rappelé les aides que le Comité accorde aux clubs pour la création d'une nouvelle activité, formations, événements exceptionnels, achat de matériels.

Coût de la licence 2025 : Celle-ci pourrait passer à 30,85 € soit 2,60 € d'augmentation. Ceci sera présenté lors de l'A.G. régionale du 16 mars et ensuite décidée lors de l'A.G. Nationale.

Evènements futurs : Rencontre inter-clubs à Vouillé le 29 septembre 2024.

Il n'y aura pas de randonnées pendant l'été, du fait du peu de participation des adhérents. Par contre, la marche semi-nocturne mi-juin est maintenue, à condition de trouver un club qui accepte de s'en occuper.

7. Animation du 4 avril à St Benoît

La Mairie de St Benoît a décidé d'organiser des « Olympiades » au stade de la Varenne. Tous les enfants des écoles primaires de St Benoît (510 enfants de 5 à 10 ans) participeront à cet événement. Les enseignants encadreront les enfants + les bénévoles d'associations sportives.

Toutefois, la Mairie demande des bénévoles pour :

- Monter les stands
- Accompagner les enfants à leur descente des bus entre 8h30 et 10 h. (pour le retour, les enfants seront accompagnés par les enseignants).

Un message va donc être envoyé aux Baladins pour avoir 6 ou 7 personnes. L'inscription se fera auprès de Marie-Claude Bodin.

8. Randonnée sur Paris (accompagnement des « Ambassadeurs » le 3 avril) et animation du 4 avril sur le site du Tison

Article de la FFRP : « A l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée), labellisée Terre de Jeux, lance un événement exceptionnel : "La Grande Randonnée vers Paris".

Cette initiative inédite vise à unir les marcheurs et randonneurs de toute la France, partant de 16 villes métropolitaines à travers 7 itinéraires principaux, pour converger vers la capitale du samedi 13 janvier au dimanche 12 mai 2024 ».

Informations du CDRP : « Pour ce qui concerne notre département, nous serons traversés par :

- l'itinérance qui remontera d'Occitanie et entrera en Vienne le 29 mars par Availles-Limouzine puis passera par L'Isle Jourdain, Lussac-les-Châteaux, Chauvigny et Saint Julien l'Ars les jours suivants.
- l'itinérance qui remontera de Bordeaux et entrera en Vienne le 1er avril par Lusignan puis fera étape à Fontaine-Le-Comte le jour suivant.

Les 2 parcours convergeront ensuite vers Poitiers le 3 avril où il y aura une journée repos le lendemain jeudi 4 avril 2024.

Puis l'itinérance reprendra depuis Poitiers le 5 avril pour faire étape à Dissay, Châtelleraut et les Ormes avant de quitter la Vienne le 8 avril.

Nous devons assurer et organiser avec l'aide des clubs :

- l'hébergement et la restauration des ambassadeurs (2 à 6 selon les étapes)
- accueillir les ambassadeurs lors des étapes – transport des sacs, hébergement
- trouver des randonneurs pour accompagner les ambassadeurs sur tout ou partie de l'étape
- organiser éventuellement des animations aux étapes »

Il est donc demandé des bénévoles au sein de notre club pour accompagner ces ambassadeurs le 3 avril : on prendrait en charge le groupe St Julien l'Ars-Poitiers (8 personnes) à partir de Sèvres-Anxaumont.

Guy se charge de contacter les animateurs.

Le 4 avril, pendant la journée de repos des ambassadeurs, le Comité départemental organisera des randonnées et animations à l'îlot Tison à Poitiers (voir flyer en pièce jointe).

Une information sur cette journée sera envoyée aux adhérents.

9. Questions diverses

Aucune

Date du prochain Conseil d'Administration : 3 juin à 17h30, salle Val du Clain - St Benoît.

Fin de la séance à 20 heures

La secrétaire
Michèle Lépine

Le président
Guy Trouvé